

L'Agence  
de l'efficacité  
énergétique  
du Québec

*Document technique*

*Cinq ans*  
**un bilan prometteur**

Québec 

# Cinq ans

un bilan prometteur

*Document technique*

Décembre 2002

Québec 

---

## Table des matières

Historique de l'organisation .....	5
Mission .....	5
Conseil d'administration .....	5
Clientèle .....	6
Orientations et objectifs stratégiques .....	6
<b>Mesures et bilan .....</b>	<b>7</b>
<b>Résultats des actions de l'Agence de l'efficacité énergétique ..</b>	<b>11</b>
ANNEXES	
Annexe 1	
Novoclimat .....	15
Annexe 2	
Service d'inspections énergétiques résidentielles .....	17
Annexe 3	
Intervention auprès des ménages à budget modeste .....	19
Annexe 4	
Intervention dans le secteur institutionnel .....	21
Annexe 5	
Programme de promotion de l'efficacité énergétique .....	23

---

## Historique de l'organisation

En novembre 1996, en réponse au Débat public sur l'énergie, le ministre des Ressources naturelles rendait publique une nouvelle politique énergétique. L'une des grandes orientations de cette politique consiste à mettre l'énergie au service des Québécois.

Cette priorité s'est traduite par l'adoption, en juin 1997, de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique*. En décembre de la même année, l'Agence commençait ses activités.

## Mission

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

En vue de remplir adéquatement sa mission, l'Agence utilise différents leviers d'intervention. L'appui financier et professionnel aux différents utilisateurs d'énergie en est un exemple. Ce soutien se concrétise par des projets de démonstration, par sa participation à des activités promotionnelles et par des interventions ciblées. La conclusion d'ententes avec des organismes privés, institutionnels et communautaires permet également à l'Agence d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique.

## Conseil d'administration

Les affaires de l'Agence sont administrées par un conseil d'administration composé d'au moins sept membres et d'au plus dix membres nommés par le gouvernement pour une période d'au plus cinq ans et du directeur général de l'Agence qui en est membre d'office.

Actuellement, le conseil d'administration de l'Agence est constitué de dix personnes, représentatives des milieux intéressés, nommées pour une période de trois ans par le Conseil des ministres.

## Clientèle

Les interventions de l'Agence s'adressent à une clientèle variée. Les besoins et les attentes sont souvent différents selon que l'on s'adresse, à titre d'exemple, au citoyen, au gestionnaire d'entreprise ou à un administrateur public. On peut répartir cette clientèle en cinq catégories :

- Grand public**      ▶ propriétaires et locataires, professeurs, jeunes du primaire et du secondaire, élèves du postsecondaire, adultes en formation professionnelle et continue
- Commerciale**      ▶ petites et moyennes entreprises (vente au détail), entreprises de services, immeubles de bureaux
- Industrielle**      ▶ industries grandes consommatrices d'énergie, industries manufacturières (transformation) et autres industries incluant la PMI
- Institutionnelle** ▶ réseau de la santé et des services sociaux, réseau de l'éducation, secteur public, secteur municipal, sociétés d'État
- Transport**        ▶ automobilistes, conducteurs de véhicules lourds, gestionnaires de flottes, usagers du transport en commun et d'autres moyens de déplacement

## Orientations et objectifs stratégiques

- **CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN INCITANT LA CLIENTÈLE À MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE**
  - ▶ Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules
  - ▶ Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique
- **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET APPUYER SON RAYONNEMENT**
  - ▶ Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique
  - ▶ Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

- CONSOLIDER LE PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX RÉGIONAUX ET LOCAUX EN VUE DE PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
  - ▶ Soutenir les initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique
  - ▶ Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale
  
- CONCEVOIR ET OFFRIR DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ, ET CONSOLIDER LE SAVOIR-FAIRE DE L'AGENCE
  - ▶ Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives à l'efficacité énergétique et faciliter leur utilisation
  - ▶ Renforcer les façons de faire et l'expertise du personnel de l'Agence
  - ▶ Une trentaine d'actions ont été élaborées pour atteindre ces objectifs. Le plan de développement 2002-2003 de l'Agence en fait état.

## MESURES ET BILAN

- Les **mesures** de promotion de l'efficacité énergétique à l'Agence se répartissent en trois catégories :
  - ▶ les mesures de **sensibilisation** ;
  - ▶ les mesures de **démonstration** ; et,
  - ▶ les mesures d'**assistance à la mise en œuvre**.
  
- Les mesures de sensibilisation concernent la promotion de l'idée elle-même de l'efficacité énergétique alors que les mesures d'assistance à la mise en œuvre sont celles qui sont le plus près de la réalisation concrète de gains en efficacité énergétique. Les mesures de démonstration portent sur des technologies ou des procédés d'efficacité énergétique dont les résultats peuvent conduire à des économies d'énergie tangibles à moyen terme mais dont les résultats sont plus spéculatifs (R & D par exemple) que pour les mesures d'assistance à la mise en œuvre.

- Les mesures de **sensibilisation** se sont notamment traduites par **107 activités de partenariat** du 3 décembre 1997 au 31 mars 2002 (le tableau joint en annexe fournit des détails supplémentaires sur le bilan de l'Agence). Par exemple, dans le cadre du projet d'éducation avec la Centrale des syndicats du Québec, l'impact du partenariat s'est traduit par la sensibilisation de 30 000 enseignants et de 500 000 élèves à l'efficacité énergétique.
- Les mesures de **démonstration** ont permis de produire des économies d'énergie dans le cadre de la réalisation de **73 projets soutenus** par l'Agence : 24 projets de démonstration, 8 projets de R & D, 23 études de faisabilité et 18 autres types d'études. Les projets suffisamment avancés pour permettre d'en connaître les incidences résultent en l'obtention d'**économies annuelles directes récurrentes de 31,6 GWh éq. (113 800 000 MJ) au 31 mars 2002**, ce qui correspond à **1,5 M \$ de réduction de la facture d'énergie** et à l'équivalent de **9 000 tonnes évitées de CO<sub>2</sub> par année**.

Exemples de projets de démonstration	Économie annuelle d'énergie au 31 mars 2002	Autres retombées
<p><b>TN Conseil</b></p> <p>Développement d'une petite unité de ventilation qui combine la récupération de l'énergie solaire et de la chaleur de l'air extrait Agence : 40 K \$ ; client : 105 K \$</p>	<p>0,0017 GWh éq. par unité</p>	<p>L'entreprise prévoit commercialiser le produit prochainement.</p> <p>Marché potentiel de 4 000 unités pour des économies de 6,8 GWh éq.</p>
<p><b>Novacab</b></p> <p>Système de contrôle climatique intérieur pour les cabines de camion Agence : 119 K \$ ; client : 181 K \$</p>	<p>0,064 GWh éq.</p>	<p>Le marché potentiel au Québec est de 30 000 camions. En desservant 1 % de ce marché, l'économie d'énergie annuelle atteindrait selon une évaluation sommaire 1,3 M \$ et la réduction serait de 5 897 te de CO<sub>2</sub>. Le marché potentiel au Canada et aux États-Unis est de 500 000 camions.</p>

- L'intérêt de ce type de mesures est d'autant plus grand lorsque le projet est répliqué, multipliant les résultats en termes d'efficacité énergétique. Par exemple, le projet de démonstration avec l'aluminerie **Alouette** a consisté à analyser l'impact du traitement des barres de transmission de courant sur la conductivité en développant une fonte ductile pour remplacer la fonte grise servant actuellement au scellement des cathodes. Le projet a porté sur une cuve d'électrolyse et a produit des économies d'énergie de 0,0265 GWh éq. Par la suite, Alouette a fait de même pour cinq autres cuves, et quatre autres cuves font actuellement l'objet de travaux. L'entreprise envisage reproduire la technologie sur l'ensemble de ses 264 cuves, ce qui permettrait des économies de 7 GWh.
- Les mesures d'**assistance à la mise en œuvre** ont été livrées en quatre volets : **Novoclimat** (167 maisons certifiées), l'**inspection énergétique des maisons** (1 670 maisons inspectées), les **interventions auprès des ménages à budget modeste** (11 516) et des **interventions concernant le milieu institutionnel** (485 bâtiments). L'Agence a affecté 7,5 M \$ à ces quatre volets du 3 décembre 1997 au 31 mars 2002 et les résultats estimés sont des **économies d'énergie récurrentes au 31 mars 2002 de 236 GWh éq. (849 600 000 MJ), soit 9,2 M \$ par année et l'équivalent de 19 100 tonnes de CO<sub>2</sub> par année**. La majeure partie des économies en termes de volume a été réalisée dans le milieu institutionnel. De plus, 667 emplois-année ont été créés.
- Au **total**, l'action de l'Agence, incluant celle de ses partenaires, de ses agents de promotion et de livraison et de ses clients dont l'incidence en économies d'énergie peut être mesurée, a permis de réduire de plus de **250 GWh éq. (900 000 000 MJ)** la consommation d'énergie par année au 31 mars 2002, incluant les économies tendanciennes. Cela représente une **économie annuelle d'environ 10 M \$** et une économie équivalente aux besoins énergétiques d'environ **10 000 maisons**.
- Au-delà des mesures d'efficacité énergétique, l'action de l'Agence se traduit également par :
  - plus de 3 000 conseils téléphoniques par année aux citoyens ;
  - plus de 1 200 000 lecteurs par année rejoints par nos cahiers thématiques ;
  - plus de 70 000 visites par année sur notre site Internet.
- Au plan des ressources financières, l'Agence a consacré un budget de 25 M \$ à la promotion de l'efficacité énergétique, depuis sa création en décembre 1997 au 31 mars dernier, alors que ses partenaires ont alloué 1 M \$ et les clients ont investi 63 M \$. L'Agence fait largement appel à des agents du milieu pour livrer ses mesures d'assistance à la mise en œuvre. Par exemple, des 3 M \$ affectés par

l'Agence au cours de la période 1997-2002 aux interventions auprès des ménages à budget modeste, une somme de 2,8 M \$ a été transférée à des organismes sans but lucratif afin de livrer les interventions aux ménages.

- Au plan du financement par des partenaires de l'Agence, une entente a été convenue avec SCGM en février 2002. L'appui financier des distributeurs d'énergie aux interventions de l'Agence est appelé à s'accroître au cours des prochaines années, notamment dans le cadre du plan global en efficacité énergétique déposé récemment par Hydro-Québec à la Régie de l'énergie. L'Office de l'efficacité énergétique est par ailleurs un partenaire majeur de l'Agence dans le financement de mesures d'efficacité énergétique au Québec.

# Résultats des actions de l'Agence de l'efficacité énergétique

3 décembre 1997 au 31 mars 2002

**Plus de 250 GWh éq. (900 000 GJ) d'économies annuelles d'énergie au 31 mars 2002, soit près de 10 M \$ par an une économie équivalente aux besoins énergétiques d'environ 10 000 maisons à chaque année**

*À la suite des contributions de 25 M \$<sup>1</sup> de l'Agence, de 1 M \$ des partenaires et de 63 M \$ des clients*

Mesures de sensibilisation	Mesures de démonstration	Mesures d'assistance à la mise en œuvre									
107 activités de partenariat	24 projets de démonstration, 8 projets de R & D, 23 études de faisabilité et 18 autres types d'études	167 maisons certifiées Novoclimat et formation de 1 042 personnes œuvrant chez 372 entrepreneurs, 1 670 maisons inspectées, 11 516 visites de ménages à budget modeste réalisées, études de faisabilité réalisées dans 485 bâtiments institutionnels									
	Économie annuelle récurrente directe de 31,6 GWh éq. (113 800 GJ), 1,5 M \$ et 9 000 te de CO <sub>2</sub> (20 projets)	Économie annuelle récurrente de 236 GWh éq. (849 600 GJ), 9,2 M \$ et 19 100 te de CO <sub>2</sub> ; 667 emplois-année créés									
Exemple en éducation : projet avec la Centrale des syndicats du Québec : 30 000 enseignants et 500 000 élèves sensibilisés en trois ans	Exemple d'impact direct : projet de 100 000 \$ avec Reynolds ltée (40 % Agence ; 60 % Reynolds) ; économies d'énergie estimées à plus de 500 000 \$ par année (14,5 GWh éq. ou 52 200 GJ)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Inves-tissement</th> <th>Coût annualisé du kWh éq. économisé</th> <th>Gain net pour les clients</th> </tr> <tr> <th>Agence/ Autres</th> <th>¢ / kWh éq. annualisé</th> <th>Économies actualisées moins inv.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : 6,9</td> <td>2,6</td> <td>41 M \$</td> </tr> </tbody> </table>	Inves-tissement	Coût annualisé du kWh éq. économisé	Gain net pour les clients	Agence/ Autres	¢ / kWh éq. annualisé	Économies actualisées moins inv.	1 : 6,9	2,6	41 M \$
Inves-tissement	Coût annualisé du kWh éq. économisé		Gain net pour les clients								
Agence/ Autres	¢ / kWh éq. annualisé		Économies actualisées moins inv.								
1 : 6,9	2,6	41 M \$									
Exemple en sensibilisation : projet avec les chambres de commerce : 3 000 gens d'affaires rejoints directement par année avec les Forums efficacité énergétique	Exemple de levier des projets de démonstration : le projet avec l'aluminerie Alouette a consisté à analyser l'impact du traitement des barres de transmission de courant sur la conductivité en développant une fonte ductile pour remplacer la fonte grise servant actuellement au scellement des cathodes. Le projet a porté sur une cuve d'électrolyse et a produit des économies d'énergie de 0,0265 GWh éq. L'entreprise envisage reproduire la technologie sur l'ensemble de ses 264 cuves, ce qui permettrait des économies de 7 GWh.										
Soutien aux exportations : 3,5 M \$ en contrats hors Québec obtenus par des entreprises d'ici											

Au-delà des gains tangibles d'économie d'énergie, la promotion de l'efficacité énergétique c'est aussi :

- plus de 3 000 conseils téléphoniques par année aux citoyens ;
- plus de 1 200 000 lecteurs par année rejoints par nos cahiers thématiques ;
- plus de 70 000 visites par année sur notre site Internet.

1. Sur le budget total de l'Agence, une somme d'environ 10 M \$ a été affectée aux interventions et projets qui ont conduit à une économie de plus de 900 000 GJ (250 GWh éq.) alors que le solde a été alloué à d'autres activités de promotion de l'efficacité énergétique dont l'incidence quantitative en termes d'économie d'énergie ne peut se mesurer.

---

## **Annexes : fiches sur les interventions de l'Agence**



### Clientèle résidentielle

**Clientèle visée :** Acheteurs de maisons neuves unifamiliales détachées, jumelées ou en rangée.

**Description :** Le concept *Novoclimat* vise à améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier de maisons neuves par la mise en oeuvre de techniques de construction supérieures. En se concentrant principalement sur l'enveloppe thermique, la ventilation et un système de chauffage efficace, les exigences de *Novoclimat* offrent une économie d'énergie d'au moins 25% par rapport à une habitation conventionnelle, pour une économie moyenne équivalant à 7252 Kwh / an, tout en procurant un confort et une qualité d'air améliorés.

**Objectifs :** En plus de viser l'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier de maisons neuves au Québec, l'Agence de l'efficacité énergétique souhaite avoir un impact structurant, à long terme, sur l'industrie de la construction en informant et en sensibilisant les clients potentiels et les principaux intervenants de ce secteur sur les avantages de l'efficacité énergétique.

**Mise en oeuvre :** La stratégie de l'Agence repose sur la formation et l'accréditation *Novoclimat* des concepteurs et des intervenants de l'industrie de la construction. Les acheteurs désireux de se procurer une maison certifiée *Novoclimat* doivent faire appel à un entrepreneur accrédité pour bénéficier d'une inspection gratuite de la performance énergétique de la maison et d'une certifica-

tion du respect des exigences techniques de *Novoclimat*.

Afin de sensibiliser les acheteurs potentiels et les intervenants de l'industrie et d'assurer la promotion du programme, l'Agence a conclu plusieurs ententes. La Chambre de commerce du Québec, les 18 Forums efficacité énergétique, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), le mouvement des Caisses populaires Desjardins, Hydro-Québec, la Société d'habitation du Québec et l'Office de l'efficacité énergétique du Canada figurent parmi les principaux partenaires.



**Résultats obtenus:**

- 167 maisons de 1999 au 31 mars 2002  
1,2 GWh et 72 k\$ d'économies
- 100 nouvelles maisons depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002  
0,7 GWh et 43 k\$ d'économies

**Prévisions 2003-2004 :** 350 maisons

## Service d'inspections énergétiques résidentielles

### Clientèle résidentielle

**Clientèle visée :** Propriétaires de maisons unifamiliales. Les duplex et triplex seront desservis dans un proche avenir.

**Description :** Le service d'inspections énergétiques permet d'établir la performance énergétique d'une résidence et de planifier les travaux de rénovation en conséquence, soit pour améliorer le confort ou pour diminuer la consommation d'énergie de la maison. La connaissance de la consommation énergétique est également une information supplémentaire utile lors de la vente de la maison.

**Objectifs :** L'inspection énergétique des résidences demeure la façon privilégiée de l'Agence pour faire évoluer le marché de la rénovation et promouvoir l'efficacité énergétique sans investir dans un programme de subventions ou d'installations directes d'équipements efficaces. En offrant ce service à bas prix, l'Agence souhaite sensibiliser davantage la population en matière d'efficacité énergétique, influencer à long terme le marché résidentiel en faisant de l'inspection énergétique une habitude lors des rénovations et améliorer l'efficacité énergétique des maisons existantes.

**Mise en œuvre :** Le service comprend une inspection complète de la performance énergétique de la maison en vérifiant l'enveloppe thermique (isolation, portes et fenêtres), les systèmes de chauffage, climatisation et ventilation et

l'étanchéité de la maison (essai d'infiltrométrie).

Par la suite, le rapport d'inspection fournit les recommandations sur les travaux de rénovation à effectuer ainsi que la cote ÉnerGuide pour les maisons de Ressources naturelles Canada.

Afin de stimuler la demande et de promouvoir la croissance du marché de l'inspection énergétique, le programme subventionne l'inspection ; le consommateur y ayant accès pour la somme de 149,95 \$, le surcoût étant partagé entre l'AEE et l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada. L'Agence rend ce service accessible par l'intermédiaire de 18 agents de livraison locaux dans 15 régions administratives du Québec, ce qui permet de desservir 80% de la population.

#### **Résultats obtenus :**

- 1670 maisons inspectées de 1999 au 31 mars 2002
- 382 nouvelles maisons inspectées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002

#### **Prévisions 2003-2004 :**

2500 inspections



## Intervention auprès des ménages à budget modeste

### Clientèle résidentielle

**Clientèle visée :** Ménages à budget modeste, propriétaires ou locataires, recevant une facture d'énergie.

**Description :** À l'origine, ce projet était offert par Hydro-Québec sous l'appellation *Projet communautaire de réduction de la facture d'électricité (PCRFÉ)*. L'Agence a pris la relève en 1998 à la demande du gouvernement et poursuit l'initiative, en partenariat avec des organismes communautaires. Depuis 2001, la Société en commandite Gaz Métropolitain contribue financièrement au projet.

Cette intervention propose aux ménages des conseils personnalisés et des services leur permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Elles sont adaptées aux besoins particuliers de chaque ménage et peuvent inclure, au besoin, la pose de calfeutrage et d'appareils économiseurs d'énergie appropriés.

**Objectifs :** L'intervention vise trois principaux objectifs : donner accès à un produit d'efficacité énergétique aux plus démunis, éduquer et sensibiliser cette clientèle en lui offrant des conseils d'économie d'énergie et offrir les moyens nécessaires pour mieux gérer d'éventuelles hausses de prix des sources d'énergie à ces clientèles.

**Mise en œuvre :** Ce service gratuit est offert aux ménages à budget modeste avec l'aide d'organismes communautaires. L'intervention était à l'origine offerte à

l'essai dans 4 régions du Québec où le nombre de ménages à faible revenu est relativement plus élevé, soit les régions de Montréal, Québec, l'Estrie et la Mauricie. Elle a, par la suite, été progressivement généralisée à la plupart des régions du Québec.

Le service offert aux ménages comprend une inspection du logement suivi de conseils sur les habitudes de consommation permettant de réduire la consommation énergétique et, au besoin, certains travaux mineurs sont effectués. Ces travaux peuvent inclure le calfeutrage des fenêtres, la pose de coupe-froid aux portes, la pose de clapets pour sèche-linge, la pose de produits économiseurs d'eau chaude tels une pomme de douche à débit réduit, des aérateurs aux robinets ou encore d'autres interventions comme l'ajustement de la température du chauffage.



**Résultats obtenus :** Au 31 mars 2002, 11 516 visites ont été réalisées, pour une économie d'énergie de 5 % par ménage, représentant un total de 9,5 GWh équ.



## Intervention dans le secteur institutionnel

### Clientèle institutionnelle

**Clientèle visée :** Établissements institutionnels publics et privés des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation du Québec.

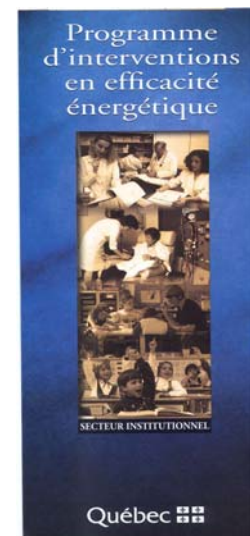
**Description :** En partenariat avec la Chambre de commerce du Québec, le *Programme d'intervention en efficacité énergétique dans le secteur institutionnel* fournit une aide financière pour réaliser les analyses énergétiques des bâtiments et les études de faisabilité, préalables et incitatives à la mise en place de mesures ou à la réalisation de travaux éconergétiques.

**Objectifs :** L'Agence veut susciter et soutenir toutes initiatives susceptibles de mener à la mise en place de mesures ou à la réalisation de travaux permettant de réduire la consommation d'énergie des bâtiments institutionnels. Par le biais de cette stratégie d'intervention, elle contribue à fournir aux gestionnaires de ces bâtiments les outils nécessaires à une prise de décision éclairée pour effectuer des investissements en efficacité énergétique.

**Mise en oeuvre :** L'incitatif employé par l'Agence est d'une part de financer jusqu'à 50 % du coût total, défrayé par analyse énergétique ou par étude de faisabilité et, d'autre part, de faire la promotion des avantages de l'efficacité énergétique. L'analyse énergétique est basée sur une inspection du bâtiment, de son équipement et de l'information disponible sur les dépenses énergétiques. Cet inventaire professionnel permet d'identifier les mesures

susceptibles d'améliorer le rendement énergétique du bâtiment.

L'étude de faisabilité repose sur une analyse méticuleuse et exhaustive de l'état de l'édifice et de son équipement de conversion de l'énergie ainsi que des conditions d'utilisation de celui-ci. S'appuyant au besoin sur le recours aux appareils de mesure appropriés, l'étude est complétée par une analyse coûts-bénéfices de divers scénarios élaborés pour optimiser l'utilisation de l'énergie dans l'édifice.



**Résultats obtenus :** 485 analyses énergétiques et/ou études de faisabilité. Économie annuelle récurrente au 31 mars 2002 : 221,1 GWh éq.

## Programme de promotion de l'efficacité énergétique

### Clientèle résidentielle, industrielle, commerciale, institutionnelle et secteur des transports

---

**Clientèle visée :** Toute entreprise ou organisme, du secteur privé, public ou parapublic du Québec, du secteur résidentiel, industriel, commercial, institutionnel, municipal et des transports.

**Description :** Le *Programme de promotion de l'efficacité énergétique (PPEE)* est un service d'aide financière et technique pour tout projet ou action permettant de faire progresser l'efficacité énergétique au Québec et de stimuler l'industrie de l'efficacité énergétique québécoise ou son rayonnement à l'étranger.

Par le biais de ce programme, l'Agence offre son appui financier et son expertise à tout projet d'évaluation et de démonstration de nouvelles technologies, procédés, façons de faire et mesures spécifiques permettant de réaliser des économies d'énergie, à tout projet d'information, de sensibilisation ou d'éducation en efficacité énergétique, à tout projet de recherche et de développement ainsi qu'à toute étude de faisabilité.

**Objectifs :** L'Agence vise à assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, par la réalisation de projets de démonstration, par le soutien à la recherche et au développement et aux études de faisabilité ainsi qu'en soutenant la promotion et l'éducation en efficacité énergétique. En favorisant l'émergence de nouvelles technologies ou façons de faire,

l'Agence permet à l'ensemble des Québécois d'avoir accès à de meilleurs choix énergétiques et elle consolide la place de l'efficacité énergétique en tant que secteur d'activité économique.

**Mise en œuvre :** L'aide de l'Agence à la réalisation de projets d'efficacité énergétique peut être financière, professionnelle ou les deux à la fois. Financièrement, l'aide peut être sous forme de subvention remboursable ou non remboursable et peut aller jusqu'à financer 50 % des frais admissibles du projet, les dépenses de capitalisation ou d'immobilisation n'étant pas admissibles. L'Agence peut alors assumer une partie du risque lié à l'activité en question, s'il y a lieu, et accélérer l'adoption de mesures d'efficacité énergétique par les entreprises.

L'aide professionnelle permet aux firmes proposant le projet, de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de l'Agence et de son potentiel de promotion, le cas échéant. L'Agence contribue ainsi à de nombreux projets de démonstration, principalement de nouvelles technologies écoénergétiques pour le secteur industriel.

**Résultats obtenus :** 180 projets ont été menés dans le cadre du PPEE dont 107 activités de partenariat, 24 projets de démonstration, 8 projets de R & D, 23 études de faisabilité et 18 autres types d'études.